

CONFEDERATION FORCE OUVRIERE

Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale Sur la contre-réforme des retraites

La commission exécutive confédérale FO, réunie ce 18 décembre, salue la formidable mobilisation interprofessionnelle, qui a donné lieu à des manifestations massives et à des actions continues (grève, assemblées générales, informations des salariés et de la population).

La CE apporte son salut et son soutien plein et entier à tous les salariés engagés dans la mobilisation, et en particulier dans la grève, et à ceux qui ont reconduit et reconduisent la grève (SNCF, RATP, Enseignement...).

La CE réaffirme avec force la position de FO contre le projet de régime unique de retraites par points. Un tel projet conduirait à une dégradation des droits des salariés, à la mise sous tutelle de l'Etat de l'ensemble des retraites, dont le régime de base et les régimes complémentaires des 18 millions de salariés du régime général de la sécurité sociale, à la mise en cause des statuts publics auxquels sont adossés le code des pensions, la CNRACL et les régimes du secteur public.

Dès le mois de mars, FO avait mis en garde contre la logique même d'un régime unique par points qui conduirait les gouvernements demain à pouvoir agir sur le montant total de pensions et par voie de conséquence sur l'âge effectif de départ. FO n'est pas dupe de l'artifice consistant à transférer à la « gouvernance » le soin de prendre les dispositions dites de l'équilibre, âge pivot ou non. L'attitude du gouvernement sur l'assurance chômage est suffisamment éclairante : 3 milliards d'économies sur les droits des demandeurs d'emploi, malgré l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales !

FO confirme son opposition résolue au projet du gouvernement de régime unique par points et en demande le retrait. FO est disposée à négocier immédiatement dans le cadre du système de retraite actuel et a fait part de ses revendications précises en ce sens, dont l'égalité salariale Femme/Homme et les augmentations de salaires.

FO constate que la mobilisation interprofessionnelle a contraint le gouvernement à proposer de reporter de 12 ans l'entrée en vigueur de son projet de régime unique par points (génération 1975). FO n'admet cependant pas que les générations postérieures soient laissées pour compte.

FO estime cependant que la situation bloquée actuelle est de la responsabilité du gouvernement qui affirme une posture d'inflexibilité sur son projet. Il voudrait en outre imposer comme première mesure entrant en vigueur dès 2022 celle de l'âge d'équilibre et donc du malus pour celles et ceux en droits de faire valoir leur retraite à 62 ans. Il accélère le calendrier avec un projet de loi qui pourrait être présenté dès janvier en conseil des ministres.

Dans ce contexte, FO appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation de toutes et tous, salariés du privé comme du public dans le cadre de l'appel à la grève depuis le 5 décembre. FO appelle à organiser des assemblées générales et réunions de salariés pour décider et reconduire la grève. La CE appelle à informer sans relâche sur les conséquences du projet de gouvernement. C'est l'intransigeance du gouvernement qui conduit au blocage.

Paris, le 18 décembre 2019